



## COMMUNIQUÉ

### **RN21 : les acteurs économiques satisfaits**

La Chambre de Commerce et d'Industrie du GERS se réjouit de la déclaration du Président de la République lors de son déplacement à Gimont du 29 novembre 2011 sur la volonté qu'un « plan d'aménagement et de financement soit mis en œuvre dans les prochains mois pour la RN21 ».

En effet, de par son positionnement dans le grand sud-ouest et au regard des infrastructures existantes, le désenclavement effectif du Gers ne pourra s'effectuer que par voie routière comme l'a souligné à juste titre le Président de la République.

**Il s'agit d'un signe fort qui renforce considérablement la mobilisation de la CCI du GERS en faveur de la mise à 2x2 voies concédée de la RN21 de Limoges aux Pyrénées.**

Fort de ce constat, la CCI du GERS a d'ores et déjà transmis à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, un dossier complet sur le projet de mise à 2x2 voies concédée de la RN21.

Pour en savoir plus :

Contact CCI du GERS : Michel DOLIGÉ

Président CCI du GERS

Tél : 05 62 61 62 48

E.mail : [m.dolige@gers.cci.fr](mailto:m.dolige@gers.cci.fr)